

## DECISIONS DU MAIRE PRISES ENTRE LE 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2023 ET LE 13 MARS 2024

NUMERO DE DECISION	DATE	OBJET	MONTANT	ATTRIBUTAIRE	Durée
2023/16	4.10.2023	Marché de travaux pour l'enfouissement des réseaux	La commune a signé avec l'entreprise GEPELEC un marché relatif à l'enfouissement de réseaux secs au carrefour du chemin des Grandes Vignes et de la rue de Moulins pour un montant de 28 256,95 euros.	GEPELEC	/
2024/1	23.01.2024	Consultation pour le balayage de la voirie – déclaration sans suite	La commune a initié une consultation le 29 décembre 2023 afin de retenir un prestataire pour effectuer le balayage des voiries de la commune. Considérant la réception d'une seule offre et un coût de prestation jugé trop important, la procédure d'appel d'offres a été abandonnée et déclarée sans suite.	/	/
2024/2	12.03.24	Marché de travaux pour l'enfouissement des réseaux secs (secteur 1)	La commune a signé avec l'entreprise GEPELEC un marché relatif à l'enfouissement de réseaux secs d'un montant de 508 171,20 euros HT pour une tranche ferme (route Touristique, chemin des Cent Livres, chemin des Mages) et d'un montant de 133 996,20 euros HT pour une tranche optionnelle (rue du Stade).	GEPELEC	/
2024/3	12.03.24	Marché de travaux pour l'extension du parking Saint Quentin	La commune a signé avec l'entreprise HTP un marché relatif à l'extension du parking Saint Quentin d'un montant de 101 737,50 euros HT.	HTP	/